

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de QUINCEY 70000**

*Nombre de conseillers*

en exercice : 15  
présents : 12  
votants : 15

L'an deux mille vingt-trois, et le six du mois d'avril à dix-huit heures trente, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 et des articles L2121-7 et L2122-8 du CGCT (code général des collectivités territoriales), s'est réuni le conseil municipal de la commune de QUINCEY, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 28 mars 2023, conformément aux articles L2121-10 et L2121-11 du CGCT.

**Etaient présents :**

M. Bruno BIDOYEN, M. Joseph NICOT, Mme Lucie REYNAUD, M. Christian CHAUSSALET, Mme Véronique BATISSE, Mme Séverine CHARLOT, M. Romain MUNIER, M. Pierre ARTAUX, Mme Marie-Noëlle MOUGIN, M. Gilles GARDIENNET, Mme Annie BAUMLIN, Mme Estelle TURAN (arrivée en retard et prend part au vote à partir de la délibération n°18/2023).

**Absents excusés :** /

**Ont donné pouvoir :** M. Valentin COLLEUILLE à Mme Véronique BATISSE  
M. Stéphane CHEVILLARD à M. Bruno BIDOYEN  
Mme Caroline DORMOY à Mme Annie BAUMLIN

Mme Lucie REYNAUD a été élu(e) secrétaire

**OUVERTURE DE SEANCE**

Le Maire ouvre la séance en excusant les conseillers empêchés et en énonçant les pouvoirs donnés.

Monsieur le Maire propose de retirer une délibération à l'ordre du jour concernant :  
- Habitat 70 – Enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural non cadastré,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, acceptent de retirer une délibération à l'ordre du jour.

**EXTENSION EP RUE DES VERGERS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU SIED 70**

23/2023

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet d'extension du réseau d'éclairage public (EP) Rue des Vergers.

Le montant total des travaux est estimé à 4 799.00 € HT (5 758.80 € TTC), en référence aux devis présentés par les entreprises suivantes :

- Entreprise PIACENTINI (1 989.00 € HT) pour le prolongement des réseaux secs,  
- Entreprise HAEFELI (2 810.00 € HT) pour la fourniture, pose et raccordement d'un mat équipé d'une lanterne d'éclairage public.

Monsieur Le Maire informe que le projet remplit les conditions requises pour bénéficier d'une participation financière du SIED 70 sur les travaux d'éclairage public, d'optimisation de l'installation d'éclairage public.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **adopte** le projet qui lui est présenté,

- **approuve** le plan de financement suivant : subvention du SIED 70 au titre des travaux d'extension de l'éclairage public d'une voie existante à hauteur de 15.00 % du montant HT des travaux (719.85 € HT), et autofinancement (4 079.15 € HT),
- **autorise** le Maire ou son adjoint délégué à solliciter une subvention de 719.85 € HT auprès du SIED 70 au titre des travaux d'extension de l'éclairage public, soit 15.00 % du montant HT du projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Affiché le **11 avril 2023**  
Pour copie conforme :  
La Secrétaire de Séance

Lucie REYNAUD



En Mairie, le **11 avril 2023**  
Le Maire,

  
Bruno BIDOYEN

